

ASSOCIATION des RESPONSABLES de COPROPRIETE

Résultat des votes de l'Assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 23 juin 2016

a) Décisions à caractère extraordinaire (Vote à la majorité des deux tiers)

1- Approbation de la modification du dernier paragraphe du point « droit d'admission aux assemblées- pouvoirs - majorités » de l'article 19 des statuts, proposée par le conseil d'administration, avec application immédiate.

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la proposition de modification du dernier paragraphe du point « droit d'admission aux assemblées – pouvoirs – majorités » de l'article 19 des statuts et après en avoir délibéré, approuve cette modification statutaire et décide de son application avec effet immédiat.

Pour : 425

Contre : 46

Abstention : 1

La résolution est adoptée.

2- Approbation des autres modifications des statuts proposées par le Conseil d'Administration

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des autres propositions de modification des statuts présentées par le Conseil d'administration et après en avoir délibéré, approuve ces modifications statutaires et décide de leur entrée en vigueur à l'issue de l'assemblée générale.

Pour : 411

Contre : 40

Abstention : 4

La résolution est adoptée.

b) Décisions à caractère ordinaire
(Vote à la majorité simple pour toutes les résolutions)

3 – Approbation des comptes de l'exercice 2014

Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu, à nouveau, la lecture du rapport financier du Conseil d'administration de l'exercice 2014 et après en avoir délibéré, approuve les comptes clos au 31 décembre 2014.

Pour : 389

Contre : 34

Abstention : 11

La résolution est adoptée.

4 – Rapport d'activité concernant l'exercice 2015

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du Conseil d'administration concernant l'exercice 2015 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Pour : 376

Contre : 23

Abstention : 1

La résolution est adoptée.

5 – Rapport financier concernant l'exercice 2015

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Conseil d'administration concernant l'exercice 2015 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Pour : 419

Contre : 29

Abstention : 2

La résolution est adoptée.

5.1 – Approbation des comptes de l'exercice 2015 et quitus aux administrateurs

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration concernant l'exercice 2015 et des rapports du commissaire aux comptes et après en avoir délibéré, approuve ces comptes qui se soldent par un résultat déficitaire de 141.569 €. L'assemblée générale donne en conséquence aux administrateurs quitus entier de leur gestion.

Pour : 360

Contre : 52

Abstention : 25

La résolution est adoptée.

5.2 – Affectation du résultat de l'exercice 2015

Résolution

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, décide sur proposition du conseil d'administration d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2015, d'un montant de 141 569 € au compte « report à nouveau ». En conséquence, le compte « report à nouveau » sera majoré de 141 569€.

Pour : 388

Contre : 35

Abstention : 23

La résolution est adoptée.

6 – Approbation du programme d'actions pour l'exercice 2016

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du programme d'actions proposé par le Conseil d'administration concernant l'exercice 2016 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Pour : 413

Contre : 23

Abstention : 6

La résolution est adoptée.

7 – Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2016

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel proposé par le Conseil d'administration concernant l'exercice 2016 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Pour : 391

Contre : 24

Abstention : 3

La résolution est adoptée.

8 – Approbation du programme d'actions pour l'exercice 2017

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du programme d'actions proposé par le Conseil d'administration concernant l'exercice 2017 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Pour : 381

Contre : 33

Abstention : 13

La résolution est adoptée.

9 – Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2017 et fixation du montant des cotisations

Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel ainsi que de la fixation du montant des cotisations proposées par le Conseil d'administration concernant l'exercice 2017 et après en avoir délibéré, approuve ce document et ces cotisations.

Pour : 417

Contre : 30

Abstention : 5

La résolution est adoptée.

10 – Election des membres du Conseil d'administration

Madame EVRARD Rolande, messieurs BOUILLET Jean-Claude et MORTIER Max retirent leurs candidatures.

Pour l'élection des membres du collège collectif, les résultats, constatés par huissier, sont les suivants :

ANDRIEUX Gérard (253 voix), CALLIES Emmanuel (294 voix), CONTIVAL Henri (296 voix), DENIE Marie-Paule (299 voix), DOUNIOL Pierre (299 voix),

DUCHAUSSOY Michelle (273 voix), MATON Christian (266 voix), MICHARD-JEAN Françoise (293 voix), OUDOT Maurice (282 voix), SCHNEIDER Arnaud (318 voix), WATTIAUX Jeanine (240 voix), NICOU Gérard (181 voix).

Sont élus les 11 administrateurs suivants au titre du collège des adhérents collectifs : ANDRIEUX Gérard, CALLIES Emmanuel, CONTIVAL Henri, DENIE Marie-Paule, DOUNIOL Pierre, DUCHAUSSOY Michelle, MATON Christian, MICHARD-JEAN Françoise, OUDOT Maurice, SCHNEIDER Arnaud, WATTIAUX Jeanine.

Pour l'élection des membres du collège individuel, les résultats, constatés par huissier, sont les suivants :

BELHADI Zahia (61 voix), DELHOMME Christian (35 voix), BOUISSET Mireille (5 voix), LE HYARIC Alain (9 voix).

Est élue l'administratrice suivant au titre du collège des adhérents individuels : BELHADI Zahia.